

A l'instant

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E dito

Cher(es) collègues,

E.MACRON prend-il la mesure de la colère qui s'exprime dans le pays ?

Cette dernière vient de loin et mérite que nous la réinterroguions. **70% des français restent opposés** à la réforme des retraites. La mobilisation dont la FSU Territoriale est partie prenante, ne cesse de se renforcer.

Face à ce déni de démocratie, E.MACRON, à grand renfort de 49.3, **joue l'enjambement** et mise sur l'essoufflement de ce mouvement pour imposer ses choix.

Cette mobilisation massive exprime le rejet de ce qui est perçue par une majorité de salariés comme « la régression sociale de trop ».

Point positif, sur le plan national, les huit organisations syndicales : **FSU, FO, CFDT, CGT, CFTC, CGC, UNSA et SOLIDAIRES, opposées à cette réforme, pour le moment, restent dans une dynamique unitaire.**

Les motions de **censures ont été rejetées**. Le recours au Conseil Constitutionnel **n'a pas obtenu une réponse** digne d'une instance composée théoriquement de « sages ». La FSU Territoriale reste convaincue que la **mobilisation autour d'un référendum d'initiative partagée (RIP)** pourrait venir contrebalancer ce passage en force.

Dans cette attente, **sur le plan local, notre équipe reste mobilisée** même si nous savons que se sont souvent les mêmes collègues qui s'investissent sur ce champ. Nous avons pu participer aux **11 mobilisations organisées par l'intersyndicale.**

Le pari d'E MACRON est un choix irresponsable. Il **vise à privilégier l'émergence d'une forme de radicalité et de violence qui risquent nourrir davantage les extrêmes et porter préjudice, à la fois aux institutions républicaines et au dialogue social.**

Les derniers événements démontrent que le Conseil Départemental **n'échappe pas à cette colère et forme de « défiance » à l'endroit de ceux qui représentent une certaine autorité.**

Il faut en sortir par le haut et recouvrer un dialogue social apaisé et constructif pouvant permettre de tourner le dos à cette forme de « jusqu'aboutisme » instrumentalisé par certains.

Il va falloir abandonner ce paradigme éculé consistant à laisser penser que d'un côté il y aurait les « sachants » et de l'autre...et bien justement les autres

Bonne lecture et à très vite

Votre Secrétaire,

Yannick SEGURA

Contenu de ce numéro :

PTS/MDS Journées Portes Fermées

Rencontre avec le Président

Une histoire de vie

CNFPT

Le manque de culture....

PTS/MDS « journées portes fermées » entretien avec le co-responsable de la Commission Départementale FSU en charge du Travail Social de la Gironde :

Les conditions de versement de la prime Ségur font débat et suscitent de nombreuses interrogations sur les territoires. Selon toi qu'est-ce qui motive ce mouvement ?

Tout d'abord, la confusion entre la revalorisation très conséquente du régime indemnitaire pour les agents de la catégorie A de la filière médico-sociale survenue en janvier 2022 et les modalités de versement de la prime Ségur .

Il est important de rappeler que cette revalorisation visait à rattraper les écarts importants entre les catégories A de filière sociale et les autres filières.

Ces négociations avaient été amorcées bien avant la COVID au nom de la réduction des inégalités Femmes/Hommes, le Ségur de la Santé venant ultérieurement reconnaître l'engagement professionnel des agents du travail social.

Mais pas pour les personnels administratifs et techniques de la DGAS ?

En effet. La FSU Territoriale, sur le plan national, forte de son implantation lançait une campagne intitulée : « Pas de Ségur au rabais » pour dénoncer le non-intégration des agents de la filière administrative et technique intervenant sur le champ du travail social.

Sur le plan local, notre équipe a été la première organisation syndicale a sollicité une compensation financière via la clause de revoyure sur le RIFSEEP expertise et les sujétions.

J'insiste sur ce dernier point, lors de la réunion du 27 mars avec l'ensemble des syndicats représentés au Conseil Départemental, contrairement à ce qui a pu être affirmé, seule la FSU Territoriale a demandé l'ouverture des négociations pour les cadres et agents de la filière administrative de la DGAS et de la MDPH.

Quelle est la position de l'employeur départemental ?

L'administration, lors de la réunion intersyndicale du 27mars, a confirmé la position du Président que nous avons sollicitée lors de notre dernière rencontre :

Pour les cadres et les agents de la DGAS et de la MDPH, un nouveau temps de travail sur le RIFSEEP, organisé dans le cadre de l'agenda social, portera sur la définition d'expertises et de sujétions complémentaires à celles initialement versées.

Pour les sociaux, ce Complément de Traitement Indiciaire (CTI) sera appliqué avec effet rétroactif au 1er avril 2022 et donnera lieu à un versement spécifique à l'automne 2023. Il n'y aura pas de reprise des montants de RIFSEEP versés depuis le 1er avril 2022.

Alors qu'est ce qui justifie le maintien de cette mobilisation du 30 mars ?

Pour les agents et cadres administratifs de la filière administrative et technique, sur le principe de cette compensation, rien ne semblait le justifier hormis quelques manquements.

Néanmoins, je trouve très maladroite de la part de l'administration, d'avoir oublié de faire figurer nos collègues administratifs sur les plaquettes de la DGAS.

Comme, il est « limite » de leur faire espérer qu'une manifestation locale aboutissant à une rencontre avec un représentant du Préfet peut se substituer à l'avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique, Instance dans laquelle siège, depuis les dernières élections professionnelles, la FSU Territoriale au côté d'autres grandes organisations syndicales.

Sur ce dernier point, vous pouvez compter sur **notre engagement pour nous battre et obtenir leur intégration dans ce décret.**

Pourquoi la FSU Territoriale n'a pas appelé à l'opération «PTS/MDS portes fermées» ?

Si nous estimons que **la colère de nos collègues sur les territoires et autres attentes sont légitimes, nous n'avons pas souhaité cautionner certaines « stratégies ».**

Nous nous sommes toujours **positionnés clairement en faveur du versement du CTI** pour les agents de la filière sociale. De même pour **l'obtention d'une compensation financière** pour les agents ne relevant pas de ce décret. Mais parce que nous sommes avant tout attachés au respect et à l'humain avant toute autre considération, **nous refusons toute forme d'« instrumentalisation » de cette colère.**

Cela ne nous a pas empêché, lors des manifestations précédentes, d'être au côté des agents. Aussi, **maintenir « une grève pour s'assurer que les engagements seront bien tenus », nous paraissait contradictoire avec notre logique de confrontation constructive et du respect du dialogue social.**

Pourtant des adhérents et des élus de la FSU ont participé à cette journée d'action

Oui, ces mêmes copines et copains **souhaitaient manifester leur solidarité aux collègues en grève ce jour-là.** Contrairement à d'autres fonctionnements, le débat interne et la pluralité sont au cœur de notre fonctionnement. **Nos adhérents sont donc libres de participer ou pas à un mouvement,** et personnellement, je tiens au respect de ces règles, ce qui fait la force de notre équipe. Pour autant, nous sommes conscients que **cette colère est bien plus profonde** que la

partie matérielle de l'iceberg. La recrudescence des agressions, la perte de sens, le manque de soutien technique, les problèmes d'encadrement sur certaines équipes, la réflexion rendue nécessaire sur les valeurs du travail social, l'urgence de définir une véritable politique des ressources humaines et **le côté anxiogène que provoquent les différentes réorganisations en cours, ne sont pas à minorer. Ils ont sans doute renforcé ce climat délétère.**

D'une manière générale la société va mal et nous devons **réinterroger ce qu'est la solidarité.**

Quel positionnement à venir de la FSU Territoriale ?

Poursuivre le travail de fond que nous avons amorcé sur les territoires comme au central et à la MDPH, **soutenir et enrichir** certaines réorganisations qui nous semblent nécessaires pour garantir un meilleur service à l'utilisateur tout en offrant un bon cadre de travail aux agents.

Par ailleurs, **nous continuerons de communiquer avec l'ENSEMBLE du personnel** car nous sommes au service de tous les agents quels que soient leurs filières, leurs catégories ou leurs statuts.

Le corporatisme ne peut qu'affaiblir à termes la représentation du personnel.

Cet engagement collectif, certes moins « spéculatif » et dans « l'immédiateté », s'inscrit dans la durée et finira par porter ses fruits.



Quand la FSU rencontre le Président du Conseil Départemental

Dans le cadre de la dernière rencontre avec le Président du Conseil Départemental, la délégation de la FSU Territoriale est revenue sur **l'absence de règlement intérieur pour les collègues et les routes qui prive les agents de la collectivité d'un vrai cadre de travail**. Le **Président n'est pas opposé à ouvrir ce chantier**. Il reconnaît que les pratiques professionnelles doivent être **harmonisées d'un territoire à l'autre** et qu'il est important de privilégier un vrai cadre de travail pour les agent(e)s du département.

La FSU Territoriale a insisté pour que dans le cadre du projet d'administration départementale, soit intégrée **la question de l'intégration des enjeux de la résilience et du changement climatique (suite à la conférence "electrochoc" d'Arthur Keller à l'amphi Badinter le 27 février dernier)** en les traduisant en **objectifs forts pour les feuilles de route données aux directeurs et aux élus dans la nouvelle organisation**.

La FSU Territoriale a réinterrogé le Président sur la manière de basculer vers **un mode de management horizontal et non plus vertical, seul à même d'adopter une vision systémique et transversale pour répondre à ces enjeux** (cf pôle environnement, etc....). Le Président a **rappelé son attachement** à l'intégration de ces différentes thématiques dans la réflexion sur le PAD.

La FSU Territoriale a souligné l'urgence d'ouvrir une négociation sur **le versement d'une compensation financière pour l'ensemble des agents/cadres administratifs de la DGAS et de la MDPH qui ne rentrent pas dans le décret du Ségur**. Le Président a **confirmé l'ouverture d'une négociation** et plus particulièrement sur le RIFSEP expertise et les sujétions.

Il a précisé également que l'ensemble des

travailleurs sociaux (y compris ceux qui ne sont pas dans le décret) **percevront le CTI Ségur**.

Tout en réaffirmant son intérêt pour **une gestion associative et indépendante du COS, la FSU est revenue sur les graves problèmes de gestion** (cavalerie en matière de trésorerie, situation de « monopole » pour le prestataire des voyages et conflit d'intérêt). Le Président a réaffirmé son souhait de **respecter l'autonomie de cette association tout en veillant à « border » sur le plan juridique la future convention** qui lie le département et ses agents à l'association.

La FSU Territoriale est revenue sur la nécessité de **redéfinir la politique des ressources humaines de la collectivité afin de redonner du sens et de la perspective aux agents**. Notre équipe a rappelé que **rien n'interdisait la collectivité d'aller au-delà de ce que prévoit les textes et de mettre en place de nouveaux outils visant à garantir le droit des agents, privilégier la transparence et la place du dialogue social**.

La FSU est de nouveau intervenue sur **la reprise de l'agenda social, la clause de revoyure du nouveau régime indemnitaire, les problèmes liés au comportement de certains encadrants, la recrudescence des agressions à l'endroit des professionnels qui exercent leurs missions sur les routes, auprès des usagers du travail social ou dans les collèges**. Le Président est **favorable à l'émergence de nouveaux outils** permettant à la collectivité de garantir de bonnes conditions de travail et de sécurité aux agents.

Après deux bonnes heures d'échange avec le Président, la FSU Territoriale a demandé l'expérimentation de **l'extension, sur une base de volontariat du forfait (temps de travail) aux agents qui sont sur des missions télétravaillables**. Le Vice-Président en charge des Ressources Humaines est **convaincu qu'il faudra aller vers cette évolution**.

Une histoire de vie

A l'âge de 18 ans, je passais un CAP 2P Installateur Sanitaire et Thermique.

Muni de ce diplôme, j'ai travaillé, à Beauvais, en tant que **Soudeur Tuyauteur moyenne pression**.

Puis, j'ai suivi une formation de CAP **Tuyauteur Industriel**. Cette qualification m'a permis de postuler dans le nucléaire en tant que soudeur.

Je me suis ensuite orienté vers **des postes de Monteur Soudeur dans les cuisines industrielles**, dans les Charentes.

C'est en **1996, que je suis arrivée en Gironde** sur des postes de Tuyauteur Pétrole et Tuyauteur Industriel. J'ai notamment travaillé dans **les châteaux Bordelais** sur de la régulation industrielle autour des tuyauteries inox pour l'acheminement des vins.

En **2000, j'ai passé le concours** pour rentrer dans l'éducation nationale.

Maintenant, en tant qu'agent du Département, je suis affecté à **la maintenance des bâtiments**. C'est un **poste riche** par la diversité des tâches à effectuer. Il est très différent des postes que j'ai occupés dans l'industrie. Je peux être amené à peindre, à faire de la tuyauterie, de la soudure, à entretenir des espaces verts. C'est un poste



Jean Claude PRUVOT

qui m'a permis **d'apprendre et de me perfectionner**.

C'est ce que je recherche également sur mes temps libres au travers de la lecture ou de la marche.

J'ai adhéré à la FSU **au détour d'une rencontre fédératrice**. Cet engagement répond à mon **souhait d'acquisitions de connaissances les plus larges possibles, sur les droits des salariés**. Il me permet **d'apporter aux autres, de m'ouvrir aux collègues dans les accompagnements**.



CNFPT : Conseil Régional d'orientation de la Nouvelle Aquitaine :

Deux Girondines pour nous représenter au CNFPT.

Forte de sa progression aux élections professionnelles, sur le plan national et de son intégration au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, **la FSU obtient un siège au sein du Conseil Régional d'orientation du CNFPT de la Nouvelle Aquitaine.**

La Coordination Régionale de la FSU Territoriale dont les co-secrétaires sont **Nadia PAULIN** du

département de La Creuse et **Yannick SEGURA** de la Gironde, vient de désigner comme **titulaire Stéphanie ANATOLE, Attachée Territoriale à la D2I et comme suppléante Sylviane KOPP, Ingénieure à la DVRT au Conseil Départemental de la Gironde.** Nos deux copines siégeront au côté de **Christophe NOUHEAU**, Secrétaire FSU du Conseil Régional qui occupera le premier siège de suppléant.

« La véritable ignorance, ce n'est pas le manque de culture mais le refus de l'acquérir »

Force est de reconnaître que noyés sous l'information et les réseaux sociaux, nous ne prenons plus le temps de lire et de s'informer. Pourtant, entre deux diffusions de l'instant T, la FSU Territoriale **a mis en ligne sur son site** sur MASCARET :

Le compte rendu du CST du 24 mars, celui de la formation spécialisée du 27 mars, la réponse de l'administration dans le cadre des journées portes ouvertes dans les PTS/MDS, deux tracts sur le Ségur, un autre sur l'audit sur l'égalité professionnelle femmes/hommes, un compte rendu sur le projet « Respire », le compte rendu du CA du COS du 21/03, celui de la rencontre bilatérale entre un cabinet

externe et la FSU concernant la réorganisation des infrastructures, le Colibri...

et nous ne parlerons pas des nombreux tracts contre la réforme des retraites.

A la FSU, nous restons convaincus que de **nombreux collègues sont des citoyens avertis.** Conformément à ses engagements, la FSU Territoriale continuera à mettre régulièrement en ligne ses différents comptes rendus et autres supports. **Ils vous garantissent la meilleure information possible sur la vie de l'institution départementale et ses répercussions sur les agents.**

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@girondede.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

Direction..... Service.....

Adresse Mail.....

Téléphone

